

## Déclaration des performances (Declaration of Performance / DoP)



## N° 103-2DI-RPC

1.	Code d'identification unique du produit type : Doublinox DI			
2,5	Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 : Doublinox DI			
3.	Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :  Transport des fumées des appareils vers l'atmosphère extérieure. Conduit de fumée multi parois.			
4.	Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 : HILD Rue de la 5 <sup>ème</sup> DB F-68320 JEBSHEIM			
5.	Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 : Non applicable			
6.	Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V : Système 2+			
7.	Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:  CERTITA, organisme notifié n°2270, a réalisé selon le système 2+:  - une inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine  - une surveillance, une évaluation et une appréciation permanentes du contrôle de la production en usine.  et a délivré le certificat du contrôle de la production en usine N°2270-CPR-016			
8.	Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :  Non applicable			
9.	Performances déclarées :			
	Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification techniques harmonisées	
	Résistance à la compression	10 m de conduit	EN 1856-1 :2009 §6.2.1.1 Eléments droits ou non de conduits de fumée	
	Résistance au feu	T450 G80 Essai LNE 100869	EN 1856-1 :2009 §6.3 Résistance au feu	
	Etanchéité aux gaz/fuites	N1 Essai LNE 100869	EN 1856-1 :2009 §6.5 Etanchéité aux gaz	
	Perte d'énergie mécanique	Voir fiche de perte de charge en annexe	EN 1856-1 :2009 §6.6.7.1 Perte d'énergie mécanique des éléments droits § 6.6.7.2 Perte d'énergie	

		mécanique des composants de
		conduits de fumée
Résistance thermique	Laine de roche ep. 25mm	EN 1856-1 :2009
	Densité 140 Kg/m3	§ 6.6.3 Résistance thermique
	Conductibilité : 0,057 W/m.K	
	(200°C)	
	Voir fiche de résistance	
	thermique en annexe	
Résistance au choc		EN 1856-1 :2009
thermique	N1	§ 6.5 Etanchéité aux gaz
	153-180-200-230-250-300	§ 5.2 Diamètre intérieur déclaré
Résistance à la flexion		EN 1856-1 :2009
	10 m de conduit	§ 6.2.2 résistance à la traction
		(seulement pour les moyens
		d'assemblage des éléments
		droits et des composants de
		conduits de fumée)
	45° en conduit de fumée	§ 6.2.3.1 Installation non
	90° en élément de	verticale
	raccordement	
	Dépassement maxi 2 m sans	§ 6.2.3.2 Composants soumis à
	maintien	l'effet du vent
Durabilité face aux produits	D	EN 1856-1 :2009
chimiques		§ 6.6.4 Résistance à la diffusion
		d'eau et de vapeur
		§ 6.6.5 Résistance à la
		pénétration de condensats
Durabilité face à la	VmL20040	EN 1856-1 :2009
corrosion		§ 6.7.1 Durabilité face à la
		corrosion
Gel/dégel	Non applicable	EN 1856-1 :2009
Las marfarmanas du maduit id		§ 6.7.3 Résistance au gel/dégel

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

M. Didier NAMY – Président